



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

N° 5384  
Reçue le 20.12.2021  
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 28.01.2022  
Président de la Chambre des Députés

(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 20.12.2021

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 20 décembre 2021

**Objet : Question parlementaire n° 5384 du 14 décembre 2021 de Monsieur le Député Gusty Graas concernant « Lutte contre l'industrie illégale de la drogue et la criminalité organisée ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 14 décembre 2021, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe au Ministre de la Justice, Ministre de la Santé et Ministre de la Sécurité intérieure.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au samedi 28 janvier 2022 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti vu que le document en question n'est pas encore accessible et que la concertation interministérielle s'avère difficile pendant les congés de fin d'année.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de la Justice,

Luc REDING  
Conseiller